

# MAIRIE D'OLLOIX

## **Conseil municipal du 27 septembre 2016**

**Présents** : Philippe MARC-CHANDEZE maire, Dominique FUSY, Thomas LAFONT adjoints, Jos SMORENBURG, Sandrine KOZAN, Alain HERITIER, Béatrice BELLARD, Alexandra DUSSABY, conseillers municipaux

**Pouvoirs** :

**Absentes** : Claudette CHAFSEY, Myrtille FERRE

**Secrétaire de séance** : Dominique FUSY

**Ordre du Jour** :

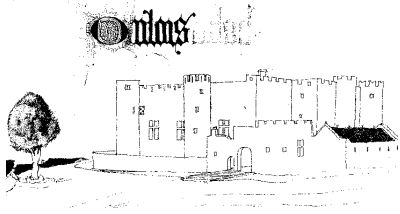
1. Affaire « Commune contre Fonds de Garantie »
2. Organisation de la Réunion Publique
3. Adoption du DICRIM
4. Adhésion de nouvelles communes à l'EPF-Smaf
5. Délibération pour le déneigement individuel
6. Déclassement du Ris en canalisation
7. Circulation Rue des Trois Puys
8. Fusion des Communautés de communes
9. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14 juin 2016
10. Questions diverses

### **1) Affaire « Commune contre Fonds de Garantie »**

Suite au jugement du 22 septembre 2016 concernant l'affaire opposant la commune au Fonds de Garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions, la commune a été condamnée à payer environ 150 000€.

L'avocat de la commune nous conseille de faire appel. Cette possibilité sera étudiée et fera l'objet d'un conseil municipal spécifique organisé début novembre. Il sera décidé ou non à cette occasion de faire appel du jugement.

Plusieurs soutiens se sont manifestés, l'AMF, la Communauté de Communes des Cheires, les communes de Cournols et St Saturnin...



# Mairie d'OLLOIX

## **2) Organisation de la Réunion Publique**

Une réunion publique se tiendra à la mairie le 03 octobre 2016 à 19h30 pour informer les « Olloisiens » sur l'issue du jugement de l'affaire Fonds de Garantie contre la commune.

A cette occasion, il sera aussi présenté l'arbitrage de la Préfecture sur les conventions de 1953 et 1958 définissant les conditions de desserte en eau potable de la commune.

Ces conventions ont été déclarées « obsolètes » par la Sous-Préfète d'Issoire.

Nous devons par conséquent, mettre en place un nouveau contrat de fourniture en eau potable avec la commune de St Nectaire.

## **3) Adoption du DICRIM**

Le Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) est présenté aux conseillers. La commune se trouve désormais en zone 3 soit dans une zone de sismicité modérée.

Le risque sismique est l'un des risques majeurs pour lequel on ne peut agir ni sur l'aléa, ni sur la prévision ; il n'existe en effet, à l'heure actuelle, aucun moyen fiable de prévoir où, quand et avec quelle intensité se produira un séisme.

Le zonage sismique impose l'application de règles de construction parasismique pour les bâtiments neufs (règles « Eurocode 8 »).

Le DICRIM est consultable à la mairie ou sur le site : [www.planseisme.fr](http://www.planseisme.fr).

Ce document est soumis à l'approbation des conseillers :

*Pour : 9 ; contre : 0 ; abstentions : 0*

## **4) Adhésion de nouvelles communes à l'EPF-Smaf**

Les communes suivantes demandent l'adhésion à l'EPF-Smaf :

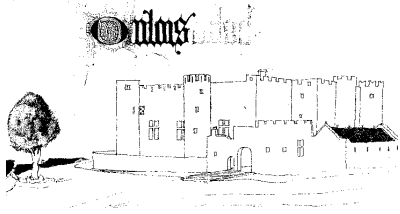
St Eloy le Mines (63) ; Madriat (63) ; Reugny (03) ; Malrevers (43) ; Boisset (43) ; Communauté de Sumène-Artense (15).

*Pour : 9 ; contre : 0 ; abstentions : 0*

## **5) Délibération pour le déneigement individuel.**

La commune demande à ce que chaque habitant déneige devant son pas de porte à l'exception des personnes en incapacité physique de le faire.

*Pour : 9 ; contre : 0 ; abstention : 0*



# Mairie d'OLLOIX

## **6) Déclassement du Ris en canalisation**

Une étude doit être réalisée pour statuer sur la typologie de la canalisation d'eau pluviale du Ris. Une décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

## **7) Circulation Rue des Trois Puits**

La rue des Trois Puits est une voie dangereuse au regard de sa pente et de son étroitesse. Il est constaté de façon fréquente le passage de véhicules circulant à vive allure ce qui engage la sécurité des usagers et riverains.

Par conséquent, il est décidé d'étudier le passage à 30 km/h de la rue des Trois Puits.

*Pour : 9 ; contre : 0 ; abstention : 0*

## **8) Fusion des Communautés de communes**

La future structure comportera 49 communes pour 44 000 habitants. Un cabinet d'étude a été mandaté pour proposer un nom et un logo pour la nouvelle communauté de communes. Les services seront composés de 147 personnes et d'un budget de 18 millions d'euros. Les différents conseils municipaux devront élire leurs conseillers communautaires au plus tard en novembre (la commune d'Olloix sera représentée par un seul conseiller communautaire au lieu de 2).

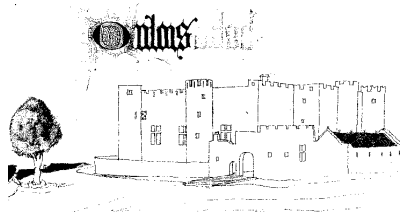
Les compétences actuelles seront gardées en l'état. Ensuite, il sera décidé ou non, d'étendre ces compétences à la maille de la nouvelle entité.

La nouvelle communauté de commune se mettra en place le 01 janvier 2017.

## **9) Compte rendu du conseil municipal du 14 juin 2016**

Pas de remarque sur le compte rendu du 14/06/2016.

Il est voté à l'unanimité des conseillers présents.



# Mairie d'OLLOIX

## 10) Questions diverses

### **Point sur les travaux du programme 2017**

- À partir du 07 octobre : remplacement des huisseries des locations de la Cure
- Cet automne, la pose d'un poêle à granule et le remplacement de la porte du logement de la Poste seront réalisés
- En octobre, la rénovation de la rue de la Croix de Loche sera effectuée comme prévu par l'entreprise SER.
- Fin octobre, le broyage des haies sur les voies communales sera complété de ce qui est fait par l'employé communal par l'entreprise Monier.

### **Recensement des demandes d'achat de parcelles communales par des « Olloisiens ».**

Les personnes suivantes se sont déclarées intéressées par l'acquisition de petites parcelles de terrain communal :

- M. FAYE Bernard
- M. DABERT Jean Paul
- Mme RUEDA Mélissa
- Mme PINCHE Sylviane
- Mme DOS SANTOS Anna
- M. ARNAUD Jean Luc
- M. DUCHASSAING Jean

Il est décidé de différer la poursuite de la procédure de quelques mois.

*Pour : 9 ; contre : 0 ; abstention : 0*

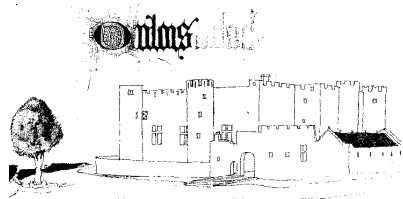
### **Construction de la station d'épuration du bourg d'Olloix**

Le dossier définitif de construction de la station d'épuration du bas du bourg est présenté par le Maire. Les travaux peuvent maintenant être engagés. Ils s'élèvent à 500 000€ HT et se décomposent de la façon suivante :

- |   |              |
|---|--------------|
| • Travaux entreprises :                           | 433 840 € HT |
| • Etude, maîtrise d'œuvre :                       | 38 369 € HT  |
| • Dossier de déclaration, assistance SPS et GEO : | 5 200 € HT   |
| • Prestations extérieures :                       | 27 000 € HT  |
| • Frais divers (publicité, reprographie, ...) :   | 3 592 € HT   |

Le projet et sa réalisation sont mis au vote du conseil municipal.

*Pour : 9 ; contre : 0 ; abstention : 0*



# Mairie D'OLLOIX

## Cimetière de la Commanderie

Une réflexion doit être engagée pour entretenir le cimetière de la Commanderie.  
Une solution doit être trouvée au plus tard au printemps 2017.

## Abreuvoirs situés à côté de la Chapelle St Joseph

Il est décidé de mettre les trois abreuvoirs situés à côté de la Chapelle St Joseph en bordure du camping de la Monne.

*Pour : 9 ; contre : 0 ; abstention : 0*

## Ancien corbillard de la commune

Il est décidé de vendre l'ancien corbillard en bois de la commune après avoir fait le point sur son état.

*Pour : 9 ; contre : 0 ; abstention : 0*

## Modification de l'indemnisation du 1er adjoint

Il est décidé de diminuer l'indemnité du 1<sup>er</sup> adjoint de 30% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017

*Pour : 8 ; contre : 0 ; abstention : 1*

## La rentrée scolaire du SIVOS

Les TAP ont été mis en place en ce début d'année scolaire 2016-2017 et ne seront toujours pas payants pour les parents. Néanmoins les tarifs du centre de loisirs augmentent.

La subvention du SIVOS passe de 120 000 € à 100 000 €.

Globalement, il y a un agent en moins sur la structure et les difficultés persistent.

## Décision modificatives du budget fonctionnement

### I/ EAU

#### Crédits supplémentaires

Article	Dépenses	Article	Recettes
6378	5 600,00	7011	4 700,00
		701241	900,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 600,00</b>		<b>5 600,00</b>

### II/ ASSAINISSEMENT

#### Crédits supplémentaires

Article	Dépenses	Article	Recettes
6378	841,00	70611	360,00
		706121	481,00
<b>TOTAL</b>	<b>841,00</b>		<b>841,00</b>

*Pour : 9 ; contre : 0 ; abstention : 0*